

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE CANTONALE 601 CROISETTES - CHALET-À-GOBET (ROUTE DE BERNE)

Accord trouvé pour le réaménagement

Grâce à la collaboration de tous les partenaires et du canton, le projet de requalification de la route cantonale (RC) 601 entre Les Croisettes et le Chalet-à-Gobet, en discussion depuis plusieurs années, a abouti à un accord. La variante retenue fluidifiera et sécurisera la circulation sur la route, tant pour les véhicules automobiles que pour les transports publics. La cohabitation avec les mobilités douces sera facilitée et les deux nouveaux giratoires permettront une desserte optimale des zones riveraines.

Le tronçon concerné de la RC 601 voit circuler de 15'000 véhicules par jour, au Chalet-à-Gobet, à 20'000 véhicules par jour, à l'arrivée au carrefour des Croisettes, avec une augmentation faible mais constante prévue pour les années à venir. La RC 601 sert à la fois au transit des habitants de la Broye, pour accéder à l'agglomération et à l'autoroute A9, mais elle revêt également une fonction de desserte pour un certain nombre de zones riveraines aujourd'hui en développement. Avec 160 accidents enregistrés en dix ans, il s'agit en outre d'une route à risques appelant des améliorations pour augmenter la sécurité des usagers.

Les premières discussions sur la requalification datent de 2006. Reprises il y a quelques mois, elles ont abouti aujourd'hui à un accord entre les communes territoriales de Lausanne et d'Epalinges et les représentants des habitants de la Broye, sous l'égide du Département des infrastructures et des ressources humaines.

Le projet adopté aujourd'hui prévoit pour le tronçon concerné de la RC 601, la création d'une voie de bus à la descente, à côté de la voie de circulation, et de deux voies de circulation à la montée, l'objectif étant de préserver l'accès à Lausanne et à l'autoroute A9 pour les usagers en provenance de la Broye, le matin comme le soir. Les cyclistes pourront emprunter la voie de bus à la descente et bénéficieront d'un parcours sécurisé à la montée, séparé en certains endroits de la route elle-même. Deux giratoires seront créés : l'un à Epalinges, en dessous de la Croix-Blanche, et l'autre à la hauteur de l'École hôtelière de Lausanne. Dans les deux cas, les giratoires permettent d'accéder à de nouvelles zones d'urbanisation et d'activité et représentent des

améliorations considérables de la situation dans les quartiers riverains. Enfin, une limitation à 70 km/h de la vitesse dès le giratoire de l'École hôtelière et la pose d'un nouveau revêtement routier phono-absorbant contribueront à sécuriser le tronçon et à préserver la qualité de vie des riverains.

Le réseau de bus d'Epalinges, mais aussi de la Broye, a d'ores et déjà été augmenté en décembre 2012. Il est appelé à se densifier au cours des années à venir. Parallèlement, la desserte ferroviaire de la Broye sera également améliorée en 2017, avec un train toutes les demi-heures vers Payerne et une liaison directe Lausanne-Avenches, sans changement à Payerne. Un groupe d'accompagnement sera également mis en place afin de suivre l'évolution de l'offre de transports publics et d'assurer son adaptation aux besoins des habitants de la Broye.

L'ensemble des partenaires se félicite de l'esprit constructif dans lequel se sont déroulées les discussions et qui a permis de déboucher sur une solution concertée de qualité. Le dossier entre maintenant dans la phase d'élaboration du projet d'ouvrage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 janvier 2013

Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, cheffe du DIRH, 078 632 93 62 Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye, porte-parole de l'ensemble de la députation broyarde au Grand conseil : Pierre-André Arm, directeur de la COREB, 079 487 30 86 Epalinges : Maurice Mischler, syndic, 079 250 49 54 Lausanne : Olivier Français, municipal des travaux, 079 332 00 01

[RC601-plan-projet-22-01-2013](#)